

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1620/SG/FP constantan l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1971 du personnel des cadres territoriaux .

n° 71-1620/SG/FP

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

2 décembre 1971

Numéro JO

n° 24 du 27/12/1971

Date du numéro

27 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, comme suit, au titre de l'année 1971, les avancements d'échelon du personnel des cadres territoriaux du Territoire Français des Afars et des Issas.